

Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Emploi et politiques d'emploi

Numéro 44 — AVRIL 1987

Premiers résultats concernant l'activité du travail temporaire en 1985 et au premier semestre de 1986

Cette présentation de l'activité récente du secteur du travail temporaire s'appuie sur deux sources statistiques régulières du Service des Études et de la Statistique : le fichier des entreprises et établissements (FEE) d'une part, qui permet de suivre la démographie des entreprises et agences d'intérim; les contrats conclus d'autre part, qui sont à l'origine des statistiques sur le volume d'activité (nombre de contrats conclus et de semaines de travail prestées). Les résultats détaillés concernant le recours à l'intérim en 1985 et au premier semestre de 1986 ainsi que la description des différentes caractéristiques des contrats conclus seront publiés ultérieurement dans les *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*.

Le volume d'activité du secteur du travail temporaire a considérablement augmenté en 1985 et au premier semestre de 1986

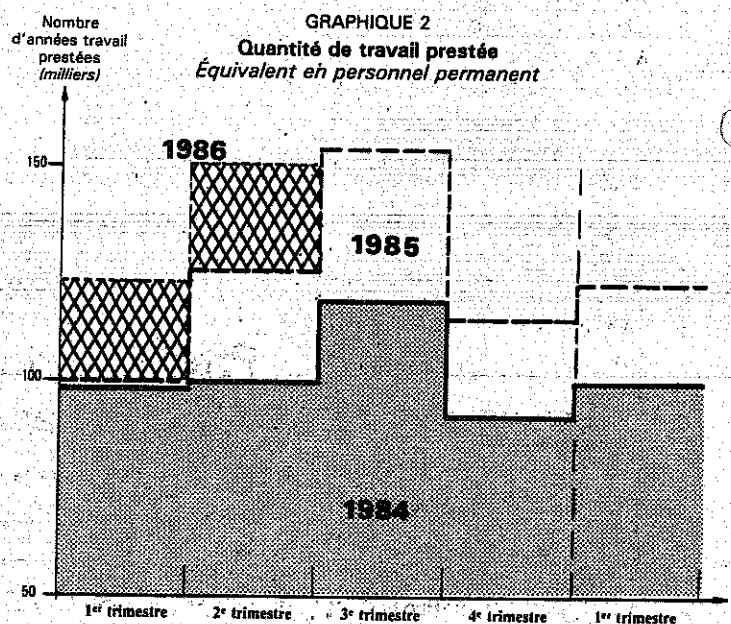
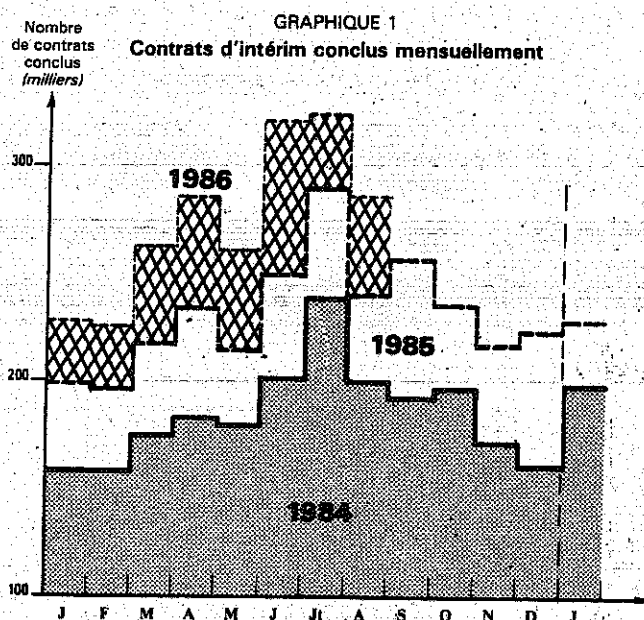
Le niveau de l'activité du secteur était en régression marquée depuis 1980, avant même que l'ordonnance du 5 février 1982, qui restreignait les cas de recours, ne soit intervenue. Jusqu'en 1984, le nombre de contrats signés restait stable, mais la durée moyenne des missions ayant très fortement baissé, l'offre de travail du secteur avait finalement diminué de près de 60% en 1984, comparativement à 1980. La situation s'est nettement redressée en 1985 et au début de 1986.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — (0) 45.67.55.44, poste 59.11

Le nombre de contrats d'intérim conclus en 1985 est en progression de 23,3% par rapport à 1984 (2,90 millions en 1985 contre 2,36 millions en 1984). On peut sans doute y voir, au-delà d'une certaine amélioration (surtout sensible dans le BTP) de l'activité économique en 1985, l'effet de l'annonce, puis de l'entrée en vigueur de la loi du 25 juillet 1985 qui fait passer de 4 à 9 les possibilités de recours au travail temporaire. Cette évolution se prolonge puisque le nombre de contrats conclus au premier semestre 1986 (1,64 million) est en augmentation de 7,4% par rapport au semestre précédent et de 19,1%, si on le compare (pour éviter le biais lié à la saisonnalité des données) à celui du même semestre de l'année 1985 (cf. graphique 1).

La durée prévue de la mission associée à ce contrat est assez stable sur la période. De ce fait, la quantité de travail fournie par la main-d'œuvre intérimaire évolue parallèlement au nombre de contrats; elle augmente de 21,4% en 1985 par rapport à 1984, passant de 4,6 à 5,6 millions de semaines de travail, ce qui équivaut en moyenne à 102000 et 124000 travailleurs permanents. Au premier semestre de 1986, la quantité de travail prestée reste en progression de 20,7% par rapport au semestre correspondant de 1985 (cf. graphique 2).



Évolution récente de l'activité intérimaire

		Nombre de contrats conclus (en milliers)	Durée moyenne prévue de la mission (en semaines)	Équivalent en salariés permanents (en milliers)
1984	1 ^{er} trimestre	539,1	2,01	96,5
	2 ^e trimestre	593,9	1,90	100,1
	3 ^e trimestre	665,5	2,02	119,4
	4 ^e trimestre	556,8	1,86	92,0
	Ensemble de l'année	2 355,3	1,94	102,0
1985	1 ^{er} trimestre	640,8	1,75	99,9
	2 ^e trimestre	736,0	1,93	126,2
	3 ^e trimestre	820,8	2,11	153,7
	4 ^e trimestre	708,8	1,82	114,5
	Ensemble de l'année	2 904,5	1,91	123,6
1986	1 ^{er} trimestre	742,3	1,86	122,9
	2 ^e trimestre	898,1	1,88	150,0

Quelques chiffres résument la situation en 1986 : plus de 3 millions de contrats sont signés annuellement qui permettent une activité équivalente à celle de 150000 travailleurs permanents mais qui est fournie par 500 à 600000 personnes annuellement (estimation à partir de l'exploitation par l'INSEE des DAS de 1982).

Augmentation du nombre d'agences, baisse puis stabilisation du nombre d'entreprises : en 1985 et au premier semestre 1986, la concentration du secteur se poursuit dans un contexte politico-économique favorable.

Commencée en 1979, la concentration du secteur a contribué à l'institutionnalisation de la profession. Actuellement, au 30 juin 1986, un indicateur précise la situation : 53% des agences dépendent de 4% des entreprises.

Pendant une première période (1980-1984), après le retournement conjoncturel de 1979, la baisse de l'activité s'est logiquement accompagnée d'une diminution du nombre des entreprises et des agences; mais le recul des entreprises (- 50%) a été plus net que celui des agences (- 30%). Ce sont surtout les petites entreprises qui ont disparu. Le nombre moyen des agences par entreprise a donc nettement augmenté (de 2,3 à 3,1 en moyenne).

Dans la période plus récente (1985 - premier semestre 1986), à l'amélioration de l'activité a correspondu une baisse ralentie du nombre des entreprises et une nette progression du nombre des agences. Le nombre moyen d'établissements par ETT est alors passé de 3,3 à la fin de 1985 à 3,6 à la mi-1986. La période se caractérise donc par l'augmentation du nombre d'agences des entreprises existantes.

Évolution trimestrielle du nombre d'entreprises et d'agences de travail temporaire

	1984	1985				1986	
	31 déc.	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	31 mars	30 juin
Entreprises	843	825	825	817	795	777	780
Agences	2 614	2 602	2 601	2 616	2 655	2 670	2 856
<i>Nombre moyen d'agences par entreprise . . .</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,1</i>	<i>3,2</i>	<i>3,3</i>	<i>3,5</i>	<i>3,6</i>

Au premier et surtout au deuxième trimestre 1986, la conjoncture de l'emploi s'est améliorée et les entreprises de travail temporaire ont peut-être anticipé, par leur politique d'implantation d'agences, les possibilités de développement offertes par la suppression des motifs de recours (ordonnance du 11 août 1986); les créations d'agences sont de ce fait élevées dans les ETT en place; les fermetures d'entreprises et d'agences sont quasi-nulles.

Mouvements de création et de disparition des entreprises et des agences de travail temporaire

		1985				1986	
		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
ENTREPRISES	Ouvertures	13	22	13	28	5	8
	Fermetures	31	22	21	50	23	5
	Solde	- 18	0	- 8	- 22	- 18	+ 3
AGENCES	Ouvertures	84	50	59	173	161	112
	Fermetures	96	51	44	134	56	16
	Solde	- 12	- 1	+ 15	+ 39	+ 35	+ 96

